

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1269>

Fiche 6. Les indicateurs de genre

- Nos projets & actions en cours - Egalité & genre - Formations et outils Genre, développement, coopération et solidarité internationale - Fiches pédagogiques "Genre et développement" -

Date de mise en ligne : novembre 2009

Site de l'Association Adéquations

En matière d'indicateurs il n'existe pas de procédures toutes faites applicables à toutes les situations. C'est à chaque action d'élaborer ses propres indicateurs précis et adaptés à ses objectifs et à son domaine d'intervention.

Dossier à consulter sur le [site d'Adéquations](#) avec les liens vers les indicateurs cités et des téléchargements d'outils pratiques sur les indicateurs de genre

Introduction

Pour cela, le projet doit formuler ses objectifs en matière d'égalité femmes-hommes, définir les changements souhaités pour atteindre ces objectifs particuliers, et enfin formuler les indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui permettront de mesurer ces progrès. Il est très recommandé, à la fois :

- ▶ De prendre connaissance des indicateurs existant déjà au niveau international, national, local (cf. exemples ci-dessous) et des données sexo-spécifiques disponibles sur les enjeux spécifiques (éducation, alphabétisation, santé, responsabilités politiques, économiques...)
- ▶ D'associer à la définition des indicateurs les personnes concernées et ciblées par le projet ainsi que des personnes-ressources connaissant le terrain, afin que les indicateurs soient co-construits de façon participative et s'appliquent aux réalités sociales, culturelles, économiques, environnementales, vécues souvent différemment par les femmes et les hommes sur leur territoire.

Les indicateurs ventilés selon le sexe permettent de mesurer des écarts et des inégalités ou disparités entre femmes et hommes. Ils proposent des mesures désagrégées pour les hommes et les femmes sur un indice spécifique. *Par exemple* : taux d'alphabétisation, au Pakistan, 75,8 % des hommes et 54,7 % des femmes âgées de 15 à 24 ans savent lire (Nations unies 2006). Les mesures peuvent aussi ne concerner qu'un seul sexe. Exemple : nombre de femmes décédant du fait de violence masculine domestique en France :60 femmes par an. Ces indicateurs quantitatifs sont importants pour le diagnostic et le suivi sur une période, mais ils ne mesurent pas les évolutions qualitatives en termes de rapports sociaux de sexe.

Les indicateurs de genre tentent de mesurer les *changements* en ce qui concerne la situation des rapports femmes-hommes dans un projet (ou une société) et sur une période de temps donnée. Il peut s'agir de mesurer les changements dans les relations sociales entre hommes et femmes, les progrès qu'induisent une politique, un programme ou une activité pour les hommes et les femmes, ou dans la situation des hommes et des femmes au regard d'un problème particulier, comme la pauvreté, la participation politique, la participation économique...

Par exemple : mesure des avantages tirés par les femmes et par les hommes suite à la maîtrise d'une technique agricole introduite pour améliorer la productivité : indicateurs de savoirs acquis, de temps libre supplémentaire, de reconnaissance sociale...

Les changements qualitatifs en matière de genre sont souvent difficiles à évaluer, comme le degré d'*empowerment* des femmes (par ex. en ce qui concerne l'image de soi, la confiance en soi) individuel ou collectif, les changements

de mentalités des hommes et des femmes (par ex. diminution ou exacerbation de stéréotypes sexués)... Recueillir des informations dans des domaines sensibles comme les conflits armés, la violence intra-familiale peut nécessiter des précautions et des protections pour les personnes chargées des enquêtes.

Les indicateurs ne sont pas figés. Ils gagnent à être en permanence réajustés selon l'expérience apportée par leur utilisateurs-trices. Différents travaux existent ou sont en cours sur les indicateurs de genre et pour améliorer les indicateurs internationaux comme l'ISDH (*ci-dessous*) et compléter ceux des Objectifs du millénaire pour le développement (*ci-dessous*). Par exemple, l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (*IDISA, commission économique des Nations unies pour l'Afrique*) a été créé pour le contexte africain. Il comporte notamment un indice de la condition de la femme, mesure relative à l'égalité entre les sexes qui peut être quantifiée, en se fondant sur trois rubriques, le pouvoir social, le pouvoir économique et le pouvoir politique. Le *pouvoir social* comprend des indicateurs sur l'éducation et la santé ; le *pouvoir économique* des indicateurs relatifs au revenu, au budget-temps, à l'emploi et à l'accès aux ressources ; le *pouvoir politique* se compose d'indicateurs relatifs au pouvoir politique formel et informel.

Critères pour choisir des indicateurs de genre

- ▶ *Pertinence/caractère spécifique* : l'indicateur doit donner des informations relatives à des objectifs du projet, permettant d'évaluer avec précision ce que le projet veut changer en matière d'égalité entre les sexes, et dans quelle échelle de temps.
- ▶ *Applicabilité et disponibilité* : les indicateurs doivent être applicables, porter sur des données mesurables et comparables, avec des sources disponibles pour les renseigner, et des moyens pour collecter et analyser les données.

Les indicateurs peuvent être quantitatifs (chiffres, proportions, pourcentages), qualitatifs (opinions, perception du changement, nature de la participation des femmes et des hommes...), composites (synthèse de plusieurs indicateurs)...

Quelques exemples d'indicateurs liés à l'égalité femmes-hommes

Au niveau mondial , l' ISDH et IPF

En 1995 ; le PNUD a ajouté deux indicateurs à son l'Indice de développement Humain (IDH) :

- ▶ L'Indicateur sexo-spécifique de développement Humain (ISDH) permet d'ajuster l'IDH en mesurant l'écart des *réalisations* entre les femmes et les hommes dans trois domaines :
 - " longévité et santé, exprimée par l'espérance de vie à la naissance
 - " instruction et accès au savoir, calculés par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation
 - " possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent, exprimé par le revenu estimé du travail (en parité de pouvoir d'achat PPA, qui mesure le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services).



L'Indicateur de la participation des femmes (IPF) sert à mesurer *la capacité d'action par la participation à la prise de décision*. Il évalue les progrès effectués pour la participation politique, le pouvoir décisionnel, la participation économique et le contrôle des ressources.

Les Indicateurs du Millénaire pour le développement

Objectif n°3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Indicateurs

3.1. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur

3.2. Pourcentage de salariées dans le secteur non agricole qui sont femmes

3.3. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national.

Exemple d'indicateurs d'une politique européenne

L'Union européenne produit des indicateurs de suivi de ses engagements au titre du programme d'action adopté à la Conférence de Pékin sur la situation des femmes en 1995. La Présidence française de l'UE a été chargée de construire des indicateurs pour le domaine critique n°5 *Les femmes et les conflits armés*, adoptés en décembre 2008.

- ▶ **Indicateur 1** : proportion (nombre et pourcentage) d'hommes et de femmes ayant reçu une formation spécifique sur l'égalité entre les femmes et les hommes parmi :
 - " le personnel diplomatique, ainsi que le personnel civil et militaire de défense, employé par les États membres et les institutions communautaires ;
 - " le personnel participant aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et aux missions PESD, dont le personnel militaire et policier.

- ▶ **Indicateur 2** : proportion (nombre et pourcentage) de femmes et d'hommes parmi :
 - " les chefs de missions diplomatiques et de délégations de la CE ;
 - " le personnel participant aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et aux missions PESD, dont le personnel militaire et policier.

- ▶ **Indicateur 3** : financements (en montant total et en pourcentage des programmes de coopération) attribués par les États membres et la Commission européenne, dans les pays touchés par un conflit armé ou sortant d'un conflit, pour soutenir l'égalité entre les hommes et les femmes, ventilés, si possible, en fonction du financement consacré au soutien :
 - " des femmes victimes des violences
 - " de la participation des femmes à la consolidation de la paix et à la reconstruction après un conflit.

- ▶ **Indicateur 3 bis** : proportion des financements de ces programmes affectés à des ONG travaillant pour l'égalité entre les femmes et les hommes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes.

- ▶ **Indicateur 4** : proportion (nombre et pourcentage) et pays d'origine des hommes et des femmes demandeurs

d'asile ayant obtenu le statut de réfugié ou bénéficiant d'une protection subsidiaire.

Au niveau national - Objectifs et indicateurs de performance en France

(pour le Service des droits des femmes et de l'égalité - SDFE)

Objectif 1 : contribuer au développement de l'égalité et de la mixité professionnelles dans les entreprises et les branches

- ▶ *Indicateur 1.1 Proportion d'accords collectifs (de branche ou d'entreprise) incluant une clause visant à la réduction des inégalités / nombre total d'accords*
- ▶ *Indicateur 1.2 Evolution du nombre de femmes ayant bénéficié d'une amélioration des conditions de travail ou d'une promotion, quatre ans après la signature des contrats d'égalité professionnelle*
- ▶ *Indicateur 1.3 Taux de contrats pour la mixité des emplois signés dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment, du transport et de la restauration*

Objectif 2 : contribuer à accroître le nombre de filles dans les filières scientifiques et techniques où elles sont sous représentées

- ▶ *Indicateur 2.1 Part des filles, au niveau national, parmi les élèves des terminales des filières scientifiques et technologiques (séries S et STI) dans les lycées. Indicateur associé : nombre de candidatures au Prix de la vocation scientifique et technique des filles*

Objectif 3 : améliorer la qualité de service des permanences téléphoniques nationales d'aide aux personnes victimes de violence et l'efficacité des Centres d'information sur les droits des femmes

- ▶ *Indicateur 3.1 Taux de réponse des permanences téléphoniques nationales*
- ▶ *Indicateur 3.2 Pourcentage de centres dont le coût par personne accueillie est supérieur de 60% au coût moyen des centres.*

Exemple d'indicateurs au niveau d'un projet

Objectifs formulés par une ONG visant à intégrer le genre dans un projet économique

- ▶ 1. Formation et accompagnement au genre des acteurs du projet (ONG française et ONG partenaires en Afrique).
- ▶ 2. Déclinaison opérationnelle des outils et de la méthodologie genre dans le projet.
- ▶ 3. Plaidoyer en direction des décideurs locaux pour améliorer durablement la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes dans le tissu économique et politique.
- ▶

Fiche 6. Les indicateurs de genre

4. Prise en compte des aspects sociaux et culturels dans l'insertion économique des femmes.
- ▶ 5. Valorisation de l'approche genre et communication sur les réalisations de cette approche.

Proposition d'Indicateurs de résultats

- ▶ Niveau de satisfaction des participants (femmes et hommes) aux formations.
- ▶ Niveau d'intégration du genre dans le cycle du projet par les ONG partie-prenantes.
- ▶ Nombre d'activités spécifiques concernant l'intégration du genre au cours des trois ans.
- ▶ Nombre de personnes (femmes et hommes) sensibilisées à l'approche genre.
- ▶ Nombre de décideurs (femmes et hommes) rencontrés.
- ▶ Nombre de publications et chiffres de la diffusion des outils créés par le projet.
- ▶ Niveau de connaissance de la démarche de genre dans ce projet par les acteurs du développement, en France et en Afrique.